



COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Numéro de référence: 49931

Date d'émission: 18-05-17 Date de révision: 13-06-24 Remplace la version de: 18-01-23 Version: 2.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET
UFI : J5UR-UVWD-FM44-5K61
Code du produit : 49931 # 7314993PR2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs
Fonction ou catégorie d'utilisation : Adhésifs, agents liants

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur

SADAPS BARDAHL Additives & Lubricants
ZI TOURNAI OUEST 2 - RUE DU MONT DES CARLIERS, 3
7522 TOURNAI
BELGIQUE
T +32 (0).69.59.03.60, F +32 (0).69.59.03.61
msds@bardahlfrance.com, www.bardahl.fr

Fournisseur

SADAPS BARDAHL Additives & Lubricants
ZI TOURNAI OUEST 2 - RUE DU MONT DES CARLIERS, 3
7522 TOURNAI
BELGIQUE
T +32 (0).69.59.03.60, F +32 (0).69.59.03.61
msds@bardahlfrance.com, www.bardahl.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 32 (0)70.245.245 / +33 (0)1.45.42.59.59

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
France	Centre antipoison de BORDEAUX GH Pellegrin	Place Amelie Raba-Leon 33076 Bordeaux Cedex	+33 5 56 96 40 80	

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre antipoison de Lyon Service Hospitalo-Universitaire de Pharmacotoxicologie (SHUPT), Site Lacassagne	162, avenue Lacassagne 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11	
France	Centre antipoison de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint- Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	
France	Centre antipoison région Occitanie Hôpital Purpan, Pavillon Louis Lareng	Place du Docteur Baylac TSA 40031 31059 Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47	
France	Centre antipoison de Lille CHU de Lille	5 avenue Oscar Lambret 59037 Lille Cedex	0 800 59 59 59 +33 3 20 44 44 44	
France	Centre antipoison de Nancy CHRU de Nancy, Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny 54035 Nancy Cedex	+33 3 83 22 50 50	
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120	+352 8002 5500	Numéro gratuit avec accès 24/24 et 7/7. Des experts répondent à toutes les questions urgentes sur des produits dangereux en français, néerlandais et anglais
Suisse	Tox Info Suisse	Freiestrasse 16 8032 Zürich	145 +41 44 251 51 51	(de l'étranger : +41 44 251 51 51) Cas non- urgents: +41 44 251 66 66
Tunisie	CENTRE ANTI-POISON DE TUNISIE	Rue Abou Kacem Chebbi MONTFLEURY 1089	+71335500 +71335190	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Substances et mélanges autoréactifs Non classé
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2 H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1 H318
Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition
unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires H335
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique,
catégorie 3 H412
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Contient :

Methacrylic acid, monoester with propane-1,2-diol; Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], α, α' -(2,2-dimethyl-1,3-propanediyl)bis[ω -[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]; Exo-1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl methacrylate; acide acrylique

Mentions de danger (CLP) :

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (CLP) :

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P260 - Ne pas respirer les vapeurs.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin en cas de malaise.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux.

Fermeture de sécurité pour enfants :

Non applicable

Avertissement tactile :

Non applicable

Étiquetage selon: exemption pour les conditionnements intérieurs dont le contenu n'est pas supérieur à 10 ml

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

Composants dangereux :

Methacrylic acid, monoester with propane-1,2-diol; Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], α, α' -(2,2-dimethyl-1,3-propanediyl)bis[ω -[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]; Exo-1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl methacrylate; acide acrylique

Règlementation des pays nordiques

Danemark

Code MAL :

00-3 (Décret n° 301 de 1993)

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
BISPHENOL A POLYETHYLENE GLYCOL DIETHER DIMETHACRYLATE	N° CAS: 41637-38-1 N° CE: 609-946-4 N° REACH: 01-2119980659-17	10 – 30	Aquatic Chronic 4, H413
Methacrylic acid, monoester with propane-1,2-diol	N° CAS: 27813-02-1 N° CE: 248-666-3 N° REACH: 01-2119490226-37	10 – 30	Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317
2-carboxyethyl acrylate	N° CAS: 24615-84-7 N° CE: 246-359-9	3 – 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Exo-1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl methacrylate	N° CAS: 7534-94-3 N° CE: 231-403-1 N° Index: 607-134-00-4 N° REACH: 01-2119886505-27	3 – 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 3, H412
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], α,α' -(2,2-dimethyl-1,3-propanediyl)bis[ω -[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]	N° CAS: 84170-74-1 N° CE: 617-546-6 N° REACH: 01-2119970213-43	1 – 3	Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411
acide acrylique substance with national workplace exposure limit(s) (AT, BE, DE, DK, ES, FI, FR, GB, IE, LV, PL, RO, SE); substance with a Community workplace exposure limit (Note D)	N° CAS: 79-10-7 N° CE: 201-177-9 N° Index: 607-061-00-8	1 – 3	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 Acute Tox. 4 (par voie cutanée), H312 Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 Skin Corr. 1A, H314 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400
hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	N° CAS: 80-15-9 N° CE: 201-254-7 N° Index: 617-002-00-8 N° REACH: 01-2119475796-19	0,3 – 1	Self-react. E, H242 Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 Acute Tox. 4 (par voie cutanée), H312 Acute Tox. 3 (par inhalation), H331 Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Aquatic Chronic 2, H411
2'-PHENYLACETOHYDRAZIDE	N° CAS: 114-83-0 N° CE: 204-055-3	< 0,3	Acute Tox. 3 (par voie orale), H301 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Limites de concentration spécifiques:		
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques (%)
acide acrylique	N° CAS: 79-10-7 N° CE: 201-177-9 N° Index: 607-061-00-8	(1 ≤ C ≤ 100) STOT SE 3, H335
hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	N° CAS: 80-15-9 N° CE: 201-254-7 N° Index: 617-002-00-8 N° REACH: 01-2119475796-19	(0 ≤ C < 10) STOT SE 3, H335 (1 ≤ C < 3) Eye Irrit. 2, H319 (3 ≤ C < 10) Skin Irrit. 2, H315 (3 ≤ C < 10) Eye Dam. 1, H318 (10 ≤ C < 100) Skin Corr. 1B, H314

Note D: Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention «non stabilisé(e)».

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec beaucoup d'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse. Poudre sèche. Sable. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.
---	---

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
---	--

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.
Autres informations	: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Évacuer la zone. Ecarter toute source éventuelle d'ignition. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
-------------------	---

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Recueillir le produit à l'aide d'une matière absorbante.
Procédés de nettoyage	: Nettoyer dès que possible tout déversement, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour l'élimination des matières ou résidus solides, se reporter à la rubrique 13 : "Considérations relatives à l'élimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Produit combustible.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Mesures d'hygiène	: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri du gel. Conserver à l'écart de la chaleur.
Prescriptions particulières concernant l'emballage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Suisse

Classe de stockage (LK)	: LK 10/12 - Liquides
-------------------------	-----------------------

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

acide acrylique (79-10-7)	
UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)	
IOEL TWA	29 mg/m ³
	10 ppm
IOEL STEL	59 mg/m ³
	20 ppm
Autriche - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
MAK (OEL TWA)	29 mg/m ³
	10 ppm
MAK (OEL STEL)	59 mg/m ³
	20 ppm
Belgique - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	6 mg/m ³
	2 ppm
OEL STEL	59 mg/m ³
	20 ppm
Danemark - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	5,9 mg/m ³
	2 ppm
OEL STEL	11,8 mg/m ³
	4 ppm
Finlande - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
HTP (OEL TWA)	6 mg/m ³
	2 ppm
HTP (OEL STEL)	45 mg/m ³
	15 ppm
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
VME (OEL TWA)	6 mg/m ³ FT 233
	2 ppm FT 233
VLE (OEL C/STEL)	30 mg/m ³
	10 ppm
Allemagne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle (TRGS 900)	
AGW (OEL TWA)	30 mg/m ³
	10 ppm
Irlande - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	29 mg/m ³
	10 ppm
OEL STEL	59 mg/m ³
	20 ppm

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

acide acrylique (79-10-7)	
Lettonie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	5 mg/m ³
	1,7 ppm
OEL STEL	59 mg/m ³
	20 ppm
Pologne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NDS (OEL TWA)	10 mg/m ³
NDSch (OEL STEL)	29,5 mg/m ³
Roumanie - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA	29 mg/m ³
	10 ppm
OEL STEL	59 mg/m ³
	20 ppm
Espagne - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
VLA-ED (OEL TWA)	29 mg/m ³
	10 ppm
VLA-EC (OEL STEL)	59 mg/m ³
	20 ppm
Suède - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NGV (OEL TWA)	29 mg/m ³
	10 ppm
KGV (OEL STEL)	59 mg/m ³
	20 ppm
Royaume Uni - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
WEL TWA (OEL TWA)	29 mg/m ³
	10 ppm
WEL STEL (OEL STEL)	59 mg/m ³
	20 ppm
Suisse - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
MAK (OEL TWA)	29 mg/m ³
	10 ppm
KZGW (OEL STEL)	59 mg/m ³
	20 ppm

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité. Protection oculaire obligatoire. ISO 16321-1

Protection oculaire			
Type	Champ d'application	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité		avec protections latérales	EN 166

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Protection obligatoire des mains (gants de protection). ISO 374-1

Protection des mains					
Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Penetration	Norme
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR), Caoutchouc chloroprène (CR)	6 (> 480 minutes)		3 (> 0.65)	EN ISO 374

8.2.2.3. Protection respiratoire

Protection respiratoire:

Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Protection respiratoire			
Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque	Filtre, Type A - Composés organiques à point d'ébullition élevé (>65°C)	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air doit être porté lors de la pulvérisation de ce produit si l'exposition du pulvérisateur ou d'autres personnes se trouvant à proximité ne peut pas être contrôlée en dessous de la limite d'exposition professionnelle	

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: brun.
Apparence	: Visqueux.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Pas disponible
Propriétés comburantes	: Non comburant.
Limite inférieure d'explosion	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosion	: Pas disponible
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: 4 – 6
Viscosité, cinématique	: 2500 cPs
Viscosité, dynamique	: ≤ 0 mPa·s
Solubilité	: Pratiquement non miscible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: 0,1 mm Hg (20°C)
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 1,08 g/ml (20°C / 68.0°F)
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact de : Amines. Agents réducteurs. Peroxydes.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Flamme nue. Etincelles. Eau, humidité. Gel.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

BISPHENOL A POLYETHYLENE GLYCOL DIETHER DIMETHACRYLATE (41637-38-1)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel

Methacrylic acid, monoester with propane-1,2-diol (27813-02-1)

DL50 orale rat	2000 mg/kg (OECD 401)
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg

Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], α,α' -(2,2-dimethyl-1,3-propanediyl)bis[ω -[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]] (84170-74-1)

DL50 orale rat	> 5000 ml/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

Exo-1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl methacrylate (7534-94-3)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg de poids corporel

acide acrylique (79-10-7)

DL50 orale rat	1500 mg/kg de poids corporel (IUCLID)
DL50 cutanée lapin	280 mg/kg de poids corporel (IUCLID)
CL50 Inhalation - Rat	> 5,2 mg/l (4h) (IUCLID)

hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle (80-15-9)

DL50 orale rat	382 mg/kg
DL50 cutanée rat	1200 mg/kg
DL50 cutanée lapin	133,6 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	1,37 mg/l/4h
CL50 Inhalation - Rat [ppm]	220 ppm/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée. pH: 4 – 6
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque de graves lésions des yeux. pH: 4 – 6
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.

Exo-1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl methacrylate (7534-94-3)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
---	---------------------------------------

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

acide acrylique (79-10-7)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle (80-15-9)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
2'-PHENYLACETOHYDRAZIDE (114-83-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Poly[oxy(méthyl-1,2-ethanediyl)], α,α'-(2,2-diméthyl-1,3-propanediyl)bis[ω-[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy] (84170-74-1)	
NOAEL (cutané, rat/lapin, 28 jours)	\geq mg/kg de poids corporel/jour
hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle (80-15-9)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé
COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET	
Viscosité, cinématique	2500 cPs
11.2. Informations sur les autres dangers	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
RUBRIQUE 12: Informations écologiques	
12.1. Toxicité	
Ecologie - général	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
BISPHENOL A POLYETHYLENE GLYCOL DIETHER DIMETHACRYLATE (41637-38-1)	
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 96h - Algues [1]	> 100 mg/l Brachidanio rerio
Methacrylic acid, monoester with propane-1,2-diol (27813-02-1)	
CE50 - Crustacés [1]	380 mg/l (OECD 202)
CE50 72h - Algues [1]	97,2 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata (OECD 201)
NOEC chronique crustacé	24,1 mg/l (21 jours- Daphnia magna - OECD 202)
NOEC chronique algues	97,2 mg/l (72 h- Pseudokirchneriella subcapitata - OECD 201)
Poly[oxy(méthyl-1,2-ethanediyl)], α,α'-(2,2-diméthyl-1,3-propanediyl)bis[ω-[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy] (84170-74-1)	
CL50 - Poisson [1]	2,7 mg/l Danio rerio (OECD 203)
CE50 - Crustacés [1]	37 mg/l Daphnia magna (OECD 202)
CEr50 algues	11 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata (OECD 201)

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

acide acrylique (79-10-7)	
CL50 - Poisson [1]	27 mg/l (IUCLID)
hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle (80-15-9)	
CL50 - Poisson [1]	3,9 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
CE50 - Crustacés [1]	18,4 mg/l (Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
2-carboxyethyl acrylate (24615-84-7)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
BISPHENOL A POLYETHYLENE GLYCOL DIETHER DIMETHACRYLATE (41637-38-1)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Methacrylic acid, monoester with propane-1,2-diol (27813-02-1)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], α,α' -(2,2-dimethyl-1,3-propanediyl)bis[ω -[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy] (84170-74-1)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Exo-1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl methacrylate (7534-94-3)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
acide acrylique (79-10-7)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle (80-15-9)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
2'-PHENYLACETOHYDRAZIDE (114-83-0)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BISPHENOL A POLYETHYLENE GLYCOL DIETHER DIMETHACRYLATE (41637-38-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	5,3 – 5,62

12.4. Mobilité dans le sol

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET	
Ecologie - sol	insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.
- Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.
- Informations écologiques : Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.
- Liste européenne des déchets (LoW, CE 2000/532) : 08 04 09* - déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / RID

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Liste de restriction de l'Union européenne (annexe XVII de REACH)	
Code de référence	Applicable sur
3(a)	acide acrylique
3(b)	COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET ; 2-carboxylethyl acrylate ; Methacrylic acid, monoester with propane-1,2-diol ; Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], α,α' -(2,2-dimethyl-1,3-propanediyl)bis[ω -[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy] ; Exo-1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl methacrylate ; acide acrylique ; hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle ; 2'-PHENYLACETOHYDRAZIDE
3(c)	COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET ; BISPHENOL A POLYETHYLENE GLYCOL DIETHER DIMETHACRYLATE ; Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], α,α' -(2,2-dimethyl-1,3-propanediyl)bis[ω -[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy] ; Exo-1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl methacrylate ; acide acrylique ; hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle
40.	acide acrylique

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Règlement sur les biens à double usage (428/2009)

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) N° 428/2009 DU CONSEIL du 5 mai 2009 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles	
Code	Description
RG 65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 3, Très dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1).

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BlmSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BlmSchV)

Pays-Bas

SZW- liste des substances cancérigènes : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Code MAL : 00-3 (Décret n° 301 de 1993)
Réglementations nationales danoises : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs
Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 3 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 3
Acute Tox. 3 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Acute Tox. 4 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (par voie cutanée)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
Acute Tox. 4 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

COLLE RETROVISEUR KIT COMPLET

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Self-react. E	Substances et mélanges autoréactifs, type E
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.